

bien : 18 ans et demi, demeurant avec sa mère, a étouffé un enfant qu'elle venait de mettre au monde. Le cadavre du pauvre petit être a été trouvé caché dans un placard. La mère et la fille ont été arrêtées; cette dernière a fait des aveux et prétend que sa mère a tout ignoré, qu'elle est accouchée pendant son absence, sans le secours de personne, qu'elle a d'abord cherché à étouffer son enfant avec ses mains et qu'elle l'a achevé en lui serrant le cou avec un cordon. Le cadavre de la victime a été transporté à la Morgue pour être soumis aux constatations médicales. L'instruction judiciaire qui se poursuit révélera sans doute les circonstances exactes dans lesquelles ce drame s'est accompli et saura faire la part des responsabilités.

La nommée Julie Arbois, fille de mauvaise vie, a été trouvée morte, vers 11 heures du soir, devant la fontaine de la place Pigale, à Paris. On attribue sa mort à une attaque d'apoplexie causée par l'ivresse.

— On écrit de Chabanais au *Charentais* : « Un meurtre a été commis à Suris, hier soir, vers 8 heures. Depuis quelque temps, la plus grande animosité existait dans les relations de voisinage des époux Giraud et des époux Bassat. De violentes querelles s'étaient fréquemment élevées entre eux. Enfin, hier soir, à la suite de quelques propos injurieux lancés par Pierre Giraud à l'adresse de la femme Bassat, celle-ci s'élança contre lui armée d'une bêche dont elle le frappa au bras. Rendu furieux par cette voie de fait inattendue, Giraud saisit une autre bêche qui se trouvait à sa portée et riposta par un coup si violent assés sur la tête de la femme Bassat, qu'elle fut terrassée et ne put se relever. Elle a expiré ce matin sans avoir prononcé une parole. »

— Nous recueillons les détails suivants sur l'accident arrivé avant-hier matin à Juvisy. Cet accident est en tous points semblable à celui arrivé l'hiver dernier dans notre département, à Seclin. Pendant que le train rapide arrivait, on faisait garer le train de marchandises qui interceptait la voie; malheureusement, la manœuvre ne fut pas faite assez vite et l'express, composé de cinq voitures, est venu heurter violemment le train de marchandises. La locomotive et le tender passèrent par-dessus les wagons et se renversèrent sur la voie entraînant après eux les wagons de voyageurs. Le choc de la machine contre les fourgons avait produit une explosion de la chaudière, et les charbons enflammés de la machine, s'échappant du fourneau, allumèrent un incendie, dans les wagons des voyageurs. La première voiture, complètement dévorée par l'incendie renfermait 14 voyageurs, 11 de ces malheureux ont été retirés, la plupart fortement blessés; après de grands efforts, on a retrouvé calcinés, au milieu des débris fumants, les corps de 3 voyageurs.

Le chauffeur du train express a été broyé, on l'a retrouvé dans les débris. Voici la liste du nom des morts : la belle-mère de la duchesse de Malakoff, M. Maittaussi, propriétaire du café de la comédie à Bordeaux, et un inconnu qui, dans la douleur que lui causaient ses blessures, avait enlevé avec les dents la moitié de sa main droite; M. Gondeville, chauffeur de la compagnie. Parmi les blessés, on remarque M. Mallepasse-Duchec, administrateur de la compagnie des petites voitures, M. Boucher, agent de l'administration des forges de la Méditerranée, et M. de Puysegue. Un dernier détail : l'incendie était si fort, que la malheureuse belle-mère de la duchesse de Malakoff a eu sa chaîne de montre fondue sur elle.

### Société financière de Paris.

La Société financière, aujourd'hui Société financière de Paris, constituée le 13 janvier 1869, avec le concours de la Société de dépôts et de Comptes courants, a eu pour objet de traiter une série d'opérations de banque qui sortent du rôle de caissier que les statuts de la Société de Dépôts imposent à cet établissement.

Les fondateurs de la Société financière avaient pensé qu'un capital particulier, appliqué aux affaires solides et lucratives qui étaient chaque jour apportées à la Société de Dépôts, trouverait dans cette affectation spéciale un emploi largement rémunérateur.

Les résultats ont justifié ces espérances. La Société financière n'avait cependant été établie en quelque sorte qu'à titre d'expérience. Sa durée avait été limitée à cinq années, son capital fixé à 15 millions de francs, divisé en 30,000 actions de 500 fr.; on n'appela d'abord que 125 fr. par action, et l'appel du deuxième versement de 125 fr. ne fut fait que pour donner satisfaction à ceux des titulaires qui préféraient avoir un titre au porteur; le dividende fut limité à 10 0/0, le surplus des bénéfices mis en réserve; enfin, on décida que les actions ne seraient pas cotées à la Bourse pendant cette période d'essai.

Le Conseil d'administration a été composé en grande partie d'administrateurs de la Société de Dépôts et de Comptes courants, ce qui a maintenu entre les deux établissements une union d'action et de vues utile au but proposé.

La Société financière, dans des conditions de capital restreint, a pu cependant, outre les affaires courantes, traiter pour son compte quelques opérations importantes et participer à celles qui contractaient les grands établissements financiers de Paris. Elle est au nombre des neufs institutions de crédit qui ont émis les billets de 5 fr. et figure parmi les fondateurs de la Chambre de compensation des banquiers, créée à Paris sur le modèle du *Clearing-house* de Londres.

Les résultats qu'elle a obtenus ont été de : 21 fr. 80 pour portion d'exercice en 1869, réduits à 15 en 1870, à cause de la guerre, pour remonter à 1871.

25 en 1871, et cela sans que le capital ait été un instant compromis, malgré les funestes événements survenus. Ce capital est resté disponible et réalisable à volonté.

En outre, il a été mis à la réserve une somme de 250.217 fr. 52, et les bénéfices déjà réalisés sur l'exercice courant permettent de distribuer exceptionnellement le 1<sup>er</sup> juillet aux actionnaires anciens, contre

remise du coupon ordinairement payable en octobre, un dividende de 12 fr. 50. Aujourd'hui que le succès de la Société financière peut être considéré comme définitif, en raison de la pratique même des trois dernières années et des relations contractées, le Conseil d'administration a pensé que le moment était venu de porter le capital de la Société à un chiffre plus en rapport avec l'importance de ses affaires, afin de lui permettre de prendre un rôle plus marqué dans toutes les grandes opérations et la place qui lui appartient dans les combinaisons financières qui vont se produire.

Les actionnaires de la Société, réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 juin 1872, s'inspirant des mêmes idées, ont décidé, sans attendre le terme de 1874 fixé par les Statuts, de prolonger jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1874 la durée de la Société, et de porter le fonds social de 15 millions à 40 millions de francs, par la création de 50,000 actions nouvelles de 500 fr., sur lesquelles 250 fr. seront appelés, en sorte que toutes les actions soient libérées de 250 fr.

Les actions nouvelles seront assimilées aux anciennes pour le partage des bénéfices du second semestre 1872.

Ces 50,000 actions nouvelles sont à souscrire au pair de 500 fr., sur lesquels les souscripteurs auront à verser : Fr. 125 en souscrivant et Fr. 125 le 25 août 1872, contre remise du Titre définitif au porteur.

L'intérêt de retard sur le deuxième versement sera calculé à raison de 5 0/0 l'an, à partir du 25 août 1872, sans préjudice des dispositions inscrites aux Statuts.

Les 250 fr. restant à verser seront appelés que si les besoins de la Société l'exigent, et conformément aux dispositions des Statuts.

Les actions libérées de 250 fr. seront cotées à la Bourse de Paris.

La souscription sera ouverte à Paris, à la Société des Dépôts et Comptes courants, n° 2, place de l'Opéra, le mardi 23 juin, de 10 heures du matin à 3 heures du soir.

La répartition aura lieu à partir du lundi 1<sup>er</sup> juillet.

Tout actionnaire de la Société financière a droit de souscrire par préférence, et sans être soumis à aucune réduction, autant d'actions nouvelles qu'il en a d'anciennes.

Le coupon de 12 fr. 50 c. payable le 1<sup>er</sup> juillet 1872, sera pris en déduction de son premier versement.

Les Titres seront estampillés 2445.

### America Centrale.

Les journaux ont annoncé que le général Medina, président du Honduras, avait dû céder la place au général Lopez, ancien vice-président de cette République.

L'ordre et la tranquillité régnaient dans le pays. Le commerce et les travaux publics ont déjà repris un nouvel essor.

La cause du coup d'Etat qui vient d'avoir lieu dans l'Amérique Centrale n'est autre que le désir général du maintien de la paix et de l'autonomie actuelle.

On redoutait les conséquences des idées du président Medina. On craignait que, sous prétexte d'établir l'union fédérative des cinq Républiques, il ne voulut créer l'unité à son profit.

Le San-Salvador et le Guatemala, qui pas plus que le Nicaragua et Costa-Rica, ne voulaient être absorbés par le Honduras, ont prêté leur concours au général Lopez pour conserver leur indépendance.

Lopez, en renversant Medina, n'a fait que réaliser le vœu des populistes du Honduras et des Etats voisins.

C'est ce qui explique comment cette révolution s'est accomplie sans effusion de sang. Les tendances ambitieuses de Medina avaient semé l'inquiétude dans les esprits, et les nominations diplomatiques en Europe qu'il avait faites pour soutenir ses projets avaient porté au comble le mécontentement du pays.

Aussi le général Lopez a-t-il été accueilli avec la plus entière confiance.

Le nouveau Président est beau-frère de Don-Carlos Gutierrez, ministre de Honduras à Londres, et comme l'un et l'autre ont de tout temps favorisé le Chemin de fer Interocéanique, il est hors de doute que cette grande œuvre sera prochainement placée sous la garantie collective des gouvernements unis de l'Amérique Centrale.

### Variétés

#### Le neuf thermidor et Robespierre (1)

Il n'y avait plus ni justice, ni abri, ni civilisation; c'était la fin de la France, la fin du monde social peut-être; quel remède à des maux pareils ? d'où viendra le salut ? Nous rencontrons sur les bancs de la Convention des hommes énergiques qui ne valent pas mieux que Robespierre, mais qui se sentent menacés et sont résolus à ne pas mourir. Ces hommes sont Tallien, Bourdon (de l'Oise), Billaud-Varennes, Lecointre, Legendre et quelques autres. Ils ne peuvent éviter leur perte que par celle de Robespierre. Le succès de leur plan dépend tout entier de l'appui du côté droit de l'Assemblée, de cette grande fraction jusque-là muette, mais qui donne la majorité. Robespierre avait besoin de ce côté droit : il l'avait toujours ménagé. Les chefs du complot envoient sonder le terrain; on s'ouvre d'abord à Palasne-Champaux, à Boissy-d'Anglas et à Durand de Maillane; leur exemple doit entraîner les autres. On leur fait entendre que la responsabilité du système exterminateur de Robespierre pèse sur eux, et qu'un refus de concours serait un crime; on les conjure à trois reprises; ils cèdent la troisième fois, et dès lors le renversement de Robespierre est décidé. Chacun se rappelle les tyranniques allures de Robespierre depuis un an, ses efforts pour asséoir sa domination absolue sur les

débris de la représentation nationale, son éloignement volontaire mis à profit pour sa dictature souveraine. Le Comité de sûreté générale avait déjà un peu entamé Robespierre par le ridicule, dans le rapport de Vadier, au sujet d'une vieille folle de la rue Contrescarpe, Catherine Théos, la nouvelle *Eve promise au genre humain*, et qui, saluant Robespierre comme un prophète, le proclamait *verbe, rédempteur et messie*. Au milieu du trouble insupportable d'un coup décisif, des pressentiments de victoire, aimaient les agresseurs.

Le 8 thermidor (26 juillet), Robespierre, rompant un long silence, parut à la tribune de la Convention avec les airs d'un prophète et d'un martyr, c'était un événement; une attention mêlée de terreur donnait à la physionomie de l'Assemblée quelque chose de solennel. L'orateur déploya gravement un manuscrit, lui un discours préparé de longue main, et chercha l'effet et l'autorité par son maintien et ses inflexions de voix. Tous les discours de Robespierre ne sont que ses propres paucyriques; celui du 8 thermidor, le plus remarquable qu'il ait jamais prononcé, récapitulait les accusations dirigées contre sa personne et les renversait habilement et fortement. Il se posait comme l'homme de la morale et de la justice, comme le pur et irréprochable soutien de la Révolution, s'indignait qu'on mêlât son nom aux souffrances et aux autorités de l'époque, et se défendait de la pensée d'aspirer à la dictature.

En même temps, ses insinuations désignaient à la proscription plus d'un député qui l'écouait. Il demandait l'épuration des deux comités et une plus énergique concentration de pouvoir. Un moment d'incertitude pleine d'émotion succéda à ses discours. Les cours battaient, mais les bouches étaient muettes. Robespierre avait parlé du sacrifice de sa vie et s'était résigné à périr; quoique ces mots ne fussent que de l'éloquence, ils révélaient pourtant une certaine mélancolie d'esprit, un certain découragement qui trahissait la faiblesse d'une situation. Lecointre demanda l'impression du discours; Bourdon (de l'Oise), déjà menacé et jugeant toute prudence inutile, eut le courage de s'y opposer l'impression du discours, d'abord obtenue par Barrère, fut rejetée par la Convention. Le prestige de Robespierre était détruit; le discours du 8 thermidor était son raison funéraire. Le soir, il se retira aux Jacobins; des transports l'accueillirent. Ces témoignages d'enthousiasme ne lui firent point illusion sur sa défaite prochaine. Toutefois il invoqua les souvenirs du 31 mai et du 21 juin pour ressaisir la victoire qui lui échappait, et comme Henriot battait des mains, il l'invita à suivre. *Encore la liberté!* Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois furent expulsés de la salle des Jacobins. Des violences se méditent contre la Convention nationale.

Le 9 thermidor, quelques moments avant la célèbre séance à la Convention, Bourdon (de l'Oise) rencontra Durand de Maillane dans la galerie, et lui touchant la main : Oh ! les braves gens que les gens du côté droit ? lui dit-il. Durand de Maillane monta à la salle de la Liberté, s'y promena un instant avec Rovère, est abordé par Tallien, qui voyant Saint-Just à la tribune, le quitte aussitôt en lui disant :

« Voilà Saint-Just à la tribune, il faut en finir. » Le jeune secrétaire, d'un air plus sinistre et plus sombre que de coutume, annonçait qu'il combattait toutes les factions. « Le cours de choses, ajoutait-il, a voulu que cette tribune fût peut-être la Roche Tarpéienne pour celui qui viendrait vous dire que le gouvernement avait quitté la sagesse. Une motion d'ordre interrompit Saint-Just; Tallien commençant à l'attaquer, demanda que le rideau fût entièrement levé. « Il le faut ! il le faut ! » s'écria-t-on de toutes parts, « que la vérité brille enfin, et que les traitres soient connus. » Billaud-Varennes parla fortement; il représenta l'Assemblée entre deux écueils. Non, non, nous ne périrons pas, s'agit-tous les membres en se levant tous ensemble. Lebas, menaçant du geste ceux qui l'entourent, se précipita à la tribune, continue ses véhéments malgré un appel à l'ordre, et ne se tait qu'en entendant les cris : *A l'Abbaye ! à l'Abbaye !* Billaud-Varennes, reprenant la parole, frappe Robespierre à coups redoublés; ces cris répétés : *perissent les tyrans !* le soutiennent à la tribune; tous les membres sont debout.

Robespierre, la rage au cœur, s'élança à la tribune; le ton impérieux qui tant de fois lui valut des triomphes, ne peut lui obtenir la grâce d'être écouté; il demeure attéré par les cris : *A bas le tyran ! et baisse la tête.* Tallien est à la tribune; il dit ce qu'il a vu la veille aux Jacobins, et parle de l'armée du nouveau Cromwell; il s'est armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la Convention n'a pas le courage de le décréter d'accusation; de nombreux applaudissements annoncent à Robespierre que son dernier jour est venu. Tallien dénonce Henriot, le chef de la force armée de Paris; la Convention décrète au milieu des acclamations, l'arrestation de ce commandant et de son état-major dévoués au maître qu'elle veut abattre.

L'Assemblée s'était déclarée en permanence. Vadier, membre du Comité de sûreté générale, reprocha à Robespierre cette affreuse loi du 22 prairial qu'il voulait contre tout le monde, montra dans Catherine Théos un auxiliaire, un instrument des prétentions usurpatrices de Robespierre, et insista sur l'espionnage organisé au sein de la Convention.

Tallien ne voulait pas laisser s'égarer la discussion; il en précise les termes, rappelle que Robespierre s'était caché au 10 août, que pendant quatre décades il a déserté son poste au Comité de salut public, et qu'il a calomnié les comités. Un membre s'écrie que Robespierre a été dominateur; un autre, qu'il a accusé le Comité d'avoir fait disparaître tous les monuments consacrés à l'Être suprême, et qu'ils n'ont disparu que par l'ordre de Robespierre, et toujours en vain. Les députés du côté droit qui l'implore, demeurent dans une silencieuse immobilité; les cris : *A bas le tyran !* partent des bancs de la Montagne; on lui jette à la face le sang de Danton. Robespierre s'agit, menace, apostrophe l'Assemblée en termes injurieux, parcourt

les divers points de la salle, monte et descend les degrés de la tribune; et ce dominateur de la veille tombe haletant sur un siège où l'indignation générale l'enchaîne. Les plus vifs et les plus nombreux applaudissements accompagnent le décret d'arrestation prononcé contre Robespierre et son frère, contre Saint-Just, Couthon et Lebas. Ils sont entraînés à la barre, et emmenés par les gendarmes aux acclamations de tous les citoyens. Un discours de Collot-d'Herbois contre les projets tyranniques du triumvirat termina la séance. Il était cinq heures et demie; la séance fut suspendue jusqu'à sept heures. On la reprit au bruit du tocsin et de l'appel général.

Robespierre avait été refusé au Luxembourg; on l'avait conduit à l'Hôtel-de-Ville, où ses amis se remuaient pour le sauver. La commune de Paris se révoltait; Henriot, rendu à la liberté par Coffinhal, parut le soir à la tête de ses troupes, avec du canon, à la porte de l'Assemblée. La Convention le mit hors la loi, lui, le maire de Paris, et tous les membres du conseil général de la Commune. Henriot, à qui, dès ce moment, nul ne voulut obéir, se retira. Cette force de ce qu'on appelle alors la loi, dans des crises pareilles, est digne de remarque; c'est devant cette force de la loi qu'avaient succombé des hommes comme Danton; elle gardait une grande puissance au milieu du désordre universel. (A suivre)

### CHEMIN DE FER DU NORD

(SERVICE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1872)

Lille à Paris, 5 50, 6 40, 8 55, m. 12 55, 1 40, 4 20, 9 05, 10 10, s.
Paris à Lille, 6 00, 7 50, 10 00, m., 2 00, 6 10, 8 15, 11 05, s.
Lille à Amiens, 5 50, 6 40, 8 55, m., 12 55, 1 40, 4 20, 9 05, 10 10, s.
Amiens à Lille, 2 50, 7 00, 10 20, m., 1 00, 5 40, 8 05, 11 20, s.
Lille à Arras, 5 50, 6 40, 8 55, m., 12 55, 1 40, 4 20, 9 05, 10 10, s.
Arras à Lille, 1 05, 5 25, 8 57, 11 28, m., 12 20, 3 20, 7 32, 9 28, s.
Lille à Douai, 5 50, 6 40, 8 55, 9 45, 11 10, m. 12 55, 1 40, 2 30, 4 20, 6 00, 7 05, 9 05, 10 00, s.
Douai à Lille, 1 51, 6 25, 8 16, 9 58, m. 12 02, 12 12, 1 10, 3 35, 4 15, 5 20, 8 28, 8 55, 10 10, m. 1 40, 4 20, 6 00, 6 42, 7 05, 9 05, 10 10, s.
Secin à Lille, 7 05, 7 56, 8 56, 10 39, m., 12 49, 1 47, 2 31, 4 08, 4 52, 6 00, 7 52, 9 41, s.
Lille à Armentières, 6 45, 7 50, 10 20, m., 1 15, 3 40, 5 40, 6 45, 10 55, s.
Armentières à Lille, 9 05, 11 29, m., 12 49, 3 15, 5 50, 9 06, s.
Lille à Hazebrouck, 6 45, 10 20, 10 30, m. 1 15, 3 40, 5 40, 6 45, 10 55, s.
Hazebrouck à Lille, 3 06, 8 15, 10 55, 11 55, m. 2 07, 2 25, 4 50, 8 15, s.
Lille à Dunkerque, 6 45, 10 30, m. 1 15, 5 40, 6 45, s.
Dunkerque à Lille, 6 55, 10 00, 10 45, m. 1 00, 3 30, 6 45, s.
Lille à St-Omer, 6 45, 10 30, m., 1 15, 6 45, 10 55, s.
St-Omer à Lille, 2 40, 7 26, 11 11, m., 1 41, 3 45, 7 26, s.
Lille à Calais, 6 45, 10 20, m., 1 15, 6 45, 10 55, s.
Calais à Lille, 1 55, 6 15, 10 00, m., 12 51, 2 00, 5 55, s.
Lille à Valenciennes, 5 50, 6 40, 8 55, 9 45, 11 10, m. 1 40, 2 30, 7 05, 9 05, 10 10, s.
Valenciennes à Lille, 6 55, 8 50, 10 20, m. 2 15, 4 15, 7 30, 8 55, 10 20, s.
Lille à St-Quentin, 5 50, 6 40, 9 45, m. 1 40, 2 30, 7 05, s.
St-Quentin à Lille, 12 00, 4 45, 8 15, m. 12 11, 5 28, s.
Lille à Béthune, 8 15, 10 43, m., 6 42, s.
Béthune à Lille, 6 26, m., 12 50, 6 00, s.
Lille à Roubaix-Tourcoing, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, m., 12 57, 2 20, 4 30, 7 55, 10 05, 11 45, s.
Lille à Roubaix-Tourcoing-Mouscron, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, m., 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, s.
Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, s.
Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, m., 12 05, 3 21, 5 53, 7 10, 9 10, s.
Tourcoing à Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, m. 12 17, 1 52, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02, s.
Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m. 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s.
Lille à Bruxelles par Gand, 5 20, 8 30, 11 05, m. 2 20, s.
Bruxelles à Lille, par Gand, 7 30, m. 12 42, 4 50, s.
Lille à Tournai, 4 10, 6 43, 9 58, m., 3 05, 5 25, 8 50, s.
Tournai à Lille, 7 30, 9 25, 11 00, m., 4 15, 8 30, 10 05, s.
Lille à Bruxelles par Tournai, 4 10, 6 43, 9 58, m., 3 05, 5 25, s.
Bruxelles à Lille par Tournai, 6 37, 7 42, 8 23, m., 1 35, 6 02, 7 32, 8 30, s.
Lille à Boulogne, 6 45, 10 20, m., 6 45, 10 55, Boulogne à Lille, 7 00, m., 12 15, 12 30, 4 25, 10 50, 12 25, s.
Lille à Rouen, 5 50, 8 55, m. 1 40, s.
Rouen à Lille, 6 25, 8 40, m., 1 40, 5 40, s.

### LILLE A VALENCIENNES

(LIGNE DIRECTE)  
Lille à Valenciennes, 6 52, 10 35, m. 4 35, 8 10, s.

Valenciennes à Lille, 6 50, 10 35, m. 4 35, 8 05, s.

### LILLE A BÉTHUNE

(LIGNE DIRECTE)  
Lille (porte d'Arras) à Béthune, 8 15, 10 20, m., 4 15, 8 20, s.

Lille (porte des Postes) à Béthune, 8 19, 10 24, m., 4 18, 8 23, s.

Béthune à Lille, 6 40, 10 10, m., 1 32, 6 40, s.

### EN VENTE

A LA LIBRAIRIE ALFRED REBOUX, rue Nain 1.

### OFFERTOIRE

POUR ORGUE

PAR M. CÉSAR DELESPAUL

### LES RUBIS

Fantaisie-Polka

PAR M. CÉSAR DELESPAUL

**GUERISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE**  
et de la BRONCHITE-CHRONIQUE  
Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages. 9<sup>me</sup> Edition par le docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco, en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste à M. Delahaye, libraire, 23, Place de l'Ecole de Médecine, à Paris. 1885

### Commerce

Havre, 21 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Beswillwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)  
Ventes 500 b. marché très-calme, prix plus faciles.

Liverpool, 21 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Beswillwald et C<sup>o</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)  
Ventes 8,000 b., marché très-calme.

HAVRE. — Jeudi 20 juin 1872. — La demande est par continuation très languissante sur place; nous notons aujourd'hui à peine 600 b., dont majeure partie en cotons d'Amérique. Les prix sont toujours un peu faciles.

On ne cite rien à livrer par navire. Le livrable sur mois est sans affaires; on est acheteur de Louisiane juin à 134 et de septembre à 135, les vendeurs manquent. Liverpool est toujours très calme. Le stock sera révisé le 28 courant.

On annonce la réduction de l'escompte en Angleterre à 3 0/0.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane	138
Low Midd. Louisiane en mer	140
dito en charge	140
Ordinaire Fernambour	132
Bon ordinaire Oomra	102
New Oomra, en charge et en mer	105 6/8
Bon ordin. Tinnivelly	100
Ordinaire Cocanadah	88
Bon ordinaire Bengale	72

Liverpool, 19 juin.

Ventes 10,000 b., très-calme, prix toujours en faveur des acheteurs, point de transactions à livrer.

New-York, 19 juin.

Middling 26 1/4. Change sur France 4 60 s. — Or 113 5/8. — Low-middling à New-Orléans 149 fr. s. — Recettes 5 jours 6,000 b. Expéditions pour Angleterre 6,000 b. France 3,000 b. Continent rien. — Stock 162,000 b.

Bombay, 17 juin.

Oomra suivant qualité 8 3/8 à 8 3/4 d., coté et fret à voilier. Dhollerah 8 3/8 d. (dito). Comptah 8 d. (dito). Sawgined Dharwar 9 1/8 d. (dito). Sawgined Sharwar expédition après la Mousson 9 d. (dito).

Liverpool, 20 juin.

Ventes 10,000 b., dont 8,000 b. pour la filature, Charleston et Savannah mai, rien au-dessous de low middling 11 1/2.

### BOURSE DE LILLE

DU 20 JUIN 1872

#### COURS DU JOUR.

##### FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0	55 95
Rente 4 1/2 0/0	79 ..
Emprunt 5 0/0	86 75
Obligations 6 0/0 1870	507 50

##### OBLIGATIONS DES VILLES.

Paris 1855-1860	386 25
Paris 1865	453 75
Lille 1860	92 ..
Lille 1863	86 ..
Lille 1868	472 50
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr.	37 50
Armentières	470 ..
Bordeaux	82 ..
Département du Nord	82 ..
Amiens	95 ..

##### CHEMINS DE FER

Actions Nord	...
id. Lyon	...
id. Orléans	298 ..
id. Lille à Béthune	257 50
Obligations Nord	300 ..
id. Lyon fusion anciennes	300 ..
id. Lyon fusion nouvelles</	